

LOGO

Organisation der Arbeitswelt (OdA)

## Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édiction de la nouvelle orfo] sur la formation professionnelle initiale de

### **polydesigner 3D**

du [date d'élaboration et de signature du plan de formation par l'Ortra, cf. p. 10 du présent document] bei

Numéro de la profession: **[Zahl]**

Le modèle de référence sert de guide et d'aide à l'élaboration des plans de formation selon le texte de référence pour les ordonnances sur la formation professionnelle initiale (orfos) du 31 août 2012 (état le 31 janvier 2018).

Modèle de référence du 31.08.2012 (état au 31.03.2022)

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Bases de la pédagogie professionnelle</b> .....	<b>4</b>
2.1er Introduction à l'orientation vers les compétences professionnelles .....	4
2.2e Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opération .....	5
2.3e Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom) .....	5
2.4e Collaboration entre les lieux de formation .....	6
<b>3. Profil de qualification</b> .....	<b>7</b>
3.1 Profil de la profession .....	7
3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles .....	9
1.1. Niveau d'exigences de la profession .....	9
<b>4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation</b> .....	<b>10</b>
Domaine de compétences opérationnelles a: Elaboration et présentation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor en 3D .....	10
Domaine de compétences opérationnelles b: Planification et préparation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor en 3D .....	17
Domaine de compétences opérationnelles c: Réalisation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor en 3D .....	21
Domaine de compétences opérationnelles d: Styling et mise en scène de produits .....	26
<b>Elaboration</b> .....	<b>30</b>
<b>[Annexe 3: ]</b> .....	<b>34</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>35</b>
<b>Précisions et explications pour l'élaboration du plan de formation</b> .....	<b>38</b>
1. Précisions concernant la rédaction du profil de qualification.....	38
2. Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles .....	40

## Liste des abréviations

<b>AFP</b>	Attestation fédérale de formation professionnelle
<b>CFC</b>	Certificat fédéral de capacité
<b>CSFO</b>	Centre suisse de services Formation professionnelle   orientation professionnelle, universitaire et de carrière
<b>CSFP</b>	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
<b>LFP</b>	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
<b>[OFEV]</b>	<b>Office fédéral de l'environnement]</b>
<b>OFPr</b>	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
<b>[OFSP]</b>	<b>Office fédéral de la santé publique]</b>
<b>Orfo</b>	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
<b>Ortra</b>	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
<b>[SECO]</b>	<b>Secrétariat d'État à l'économie]</b>
<b>SEFRI</b>	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
<b>[Suva]</b>	<b>Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents]</b>

## 1. Introduction

Facultatif: résumé et/ou présentation des points les plus importants selon l'Ortra, tels que description de la profession conformément au profil de la profession, vision, explications concernant l'utilisation du plan de formation, orientations, domaines spécifiques. Volume: 1 à 2 pages; le texte peut être placé avant l'introduction («page de titre») ou intégré à l'introduction.

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité<sup>1</sup> de la formation professionnelle initiale de polydesigner 3D sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC, le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

---

<sup>1</sup> voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. [nombre] de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de [titre fém./titre masc.].

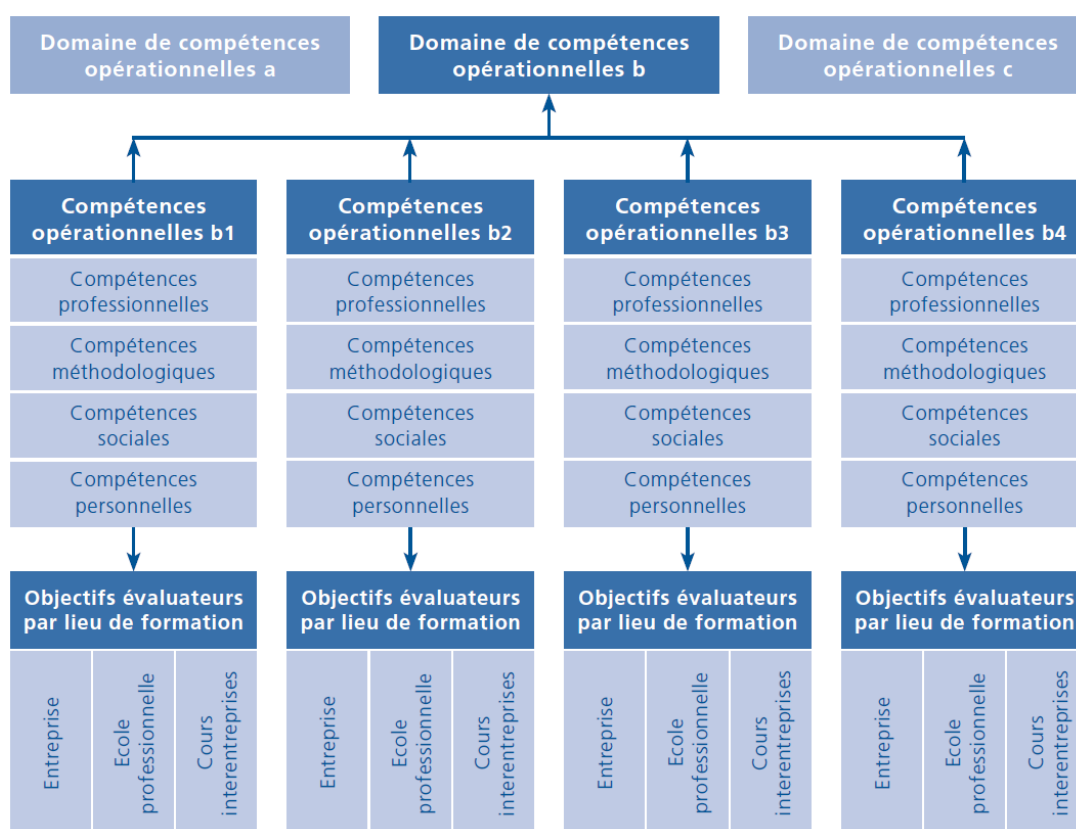
## 2. Bases de la pédagogie professionnelle

### 2.1er Introduction à l'orientation vers les compétences professionnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de polydesigner 3D. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

*Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation*



La profession de polydesigner 3D comprend quatre **domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

#### **Exemple: Elaboration et présentation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor en 3D**

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine **Elaboration et présentation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor en 3D** regroupe par exemple six compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont intégrées aux objectifs évaluateurs.

Les compétences opérationnelles sont traduites en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours

interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

## 2.2e Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opération

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les polydesigners aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

### Compétence opérationnelle



## 2.3e Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit:

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les polydesigners restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires.
C2	Comprendre	Les polydesigners expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots.
C3	Appliquer	Les polydesigners mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles.
C4	Analyser	Les polydesigners analysent une situation complexe: ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles.
C5	Synthétiser	Les polydesigners combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout.
C6	Évaluer	Les polydesigners évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés.

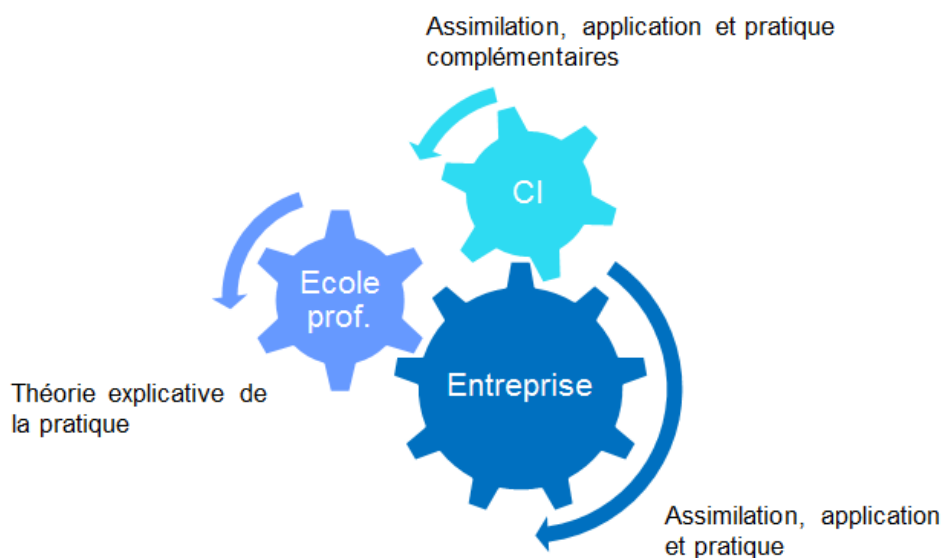
## 2.4e Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

3. **Entreprise formatrice:** dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
4. **École professionnelle:** elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique.
5. **Cours interentreprises:** ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

### 3. Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il indique les qualifications que les polydesigners 3D doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

#### 3.1 Profil de la profession

Les polydesigners 3D sont des professionnels de la conception tridimensionnelle. Leur rôle est de mettre en scène et de promouvoir un objet d'exposition, un produit, une marque ou un service dans un espace tridimensionnel ou multidimensionnel. Leur domaine d'activité couvre l'ensemble du processus de projet: ils sont responsables de la recherche d'idées, de la création et de la présentation du projet. Les polydesigners 3D assurent la planification et la coordination des projets. Ils produisent des éléments de design, comme par exemple des supports de marchandises, des accessoires saisonniers et thématiques, des podiums ou du mobilier. Ils mettent en scène des espaces tels que des surfaces de vente, des vitrines ou des surfaces d'exposition et sont responsables de l'installation sur place. Ce travail comprend le montage d'éléments de design, d'aménagement ou de décor, ainsi que le styling et la mise en scène de produits. La communication visuelle et le marketing visuel sont au centre de leurs activités. Les polydesigners 3D font appel à tous leurs sens pour effectuer leur travail; ce sont des professionnels en expériences multisensorielles dans des espaces multidimensionnels.

#### Domaine d'activité

Les polydesigners 3D travaillent aussi bien en tant qu'employés qu'en tant qu'indépendants. Ils exercent leur activité par exemple pour des commerces de détail, des expositions, des événements, des foires, des agences, mais aussi dans des musées, des théâtres, à la télévision ou dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Les polydesigners 3D ne sont pas seulement polyvalents en ce qui concerne leur lieu de travail et leur employeur. Ils collaborent également avec de nombreux professionnels: des artisans qui les assistent dans la fabrication et le montage des éléments conçus, des graphistes, des réalisateurs publicitaires ainsi que des responsables du marketing, des achats et de la vente qui collaborent à la promotion de la marchandise, mais aussi des directeurs qui définissent le budget et d'autres contraintes, des architectes qui participent à la planification, des logisticiens qui transportent les marchandises et des agenceurs de magasins qui collaborent au montage et à la mise en scène.

Parmi leurs clients, on trouve des institutions très diverses telles que des entreprises du commerce de détail, des marques, des institutions artistiques et culturelles, des prestataires de services ou des ONG qui souhaitent promouvoir visuellement un produit ou un service.

#### Principales compétences opérationnelles

Les polydesigners 3D déterminent les besoins de leurs clients en matière de projets de design, d'aménagement ou de décor et les conseillent. Grâce à une recherche d'idées créatives et innovantes, ils développent des projets correspondant à ces besoins. Ils conçoivent la signalétique et le marquage des produits. Cela comprend aussi bien des aides à l'orientation pour les clients, telles que le marquage des départements et des étages, que des logos de marques, des affiches, etc. Les polydesigners 3D déterminent le matériel et l'éclairage appropriés pour la réalisation de leurs projets. Ils visualisent le concept en utilisant les outils de la communication visuelle, et le défendent devant le client dans le cadre d'une présentation. Cette phase concerne principalement les polydesigners 3D du domaine spécifique Création.

Dès que le projet a été approuvé, les polydesigners 3D planifient sa mise en œuvre. Ils coordonnent les étapes de réalisation, communiquent avec différents professionnels, calculent les coûts, dessinent des plans pour la production et le montage des éléments composant le projet et se procurent les matériaux.

Les polydesigners 3D, notamment du domaine spécifique Réalisation, assurent la production des éléments du projet à partir des matériaux les plus divers. Ils mettent en scène des espaces en les agençant selon un plan, en travaillant différentes surfaces telles que les murs, les sols, et en montant des éléments du projet.

Les polydesigners 3D, notamment du domaine spécifique Styling, exposent et mettent en valeur des produits, des services et des marques afin de promouvoir les ventes. Ils mettent en scène des objets d'exposition dans des espaces conçus à cet effet.

## **Exercice de la profession**

La profession de polydesigner 3D fait appel à beaucoup de créativité, d'innovation et de flexibilité. Les polydesigners 3D élaborent souvent de nouvelles idées en très peu de temps et trouvent des solutions pour les mettre en œuvre. Cela exige une bonne capacité à réagir à l'imprévu et à faire preuve d'autonomie ainsi qu'une bonne compréhension de l'espace, des couleurs et des formes. Parallèlement, les polydesigners 3D travaillent souvent en équipe avec des spécialistes de différentes professions. L'empathie et la capacité de communication sont de ce fait essentielles.

Les polydesigners 3D s'informent en permanence des tendances actuelles et des développements techniques afin que leurs projets reflètent l'air du temps et puissent être réalisés en fonction des besoins.

Les horaires de travail du polydesigner 3D peuvent varier. Les aménagements d'espaces, les montages et les mises en scène de produits doivent régulièrement être réalisés en dehors des heures d'ouverture ou de visite. Cela peut signifier que les polydesigners 3D travaillent tôt le matin, tard le soir ou le week-end.

Le poste de travail des polydesigners 3D est varié. Ils effectuent certains travaux dans l'atelier, d'autres sur la surface de vente ou au bureau. Ils se déplacent également sur des lieux d'intervention externes à l'entreprise. Ils travaillent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, ce qui suppose une certaine résistance physique.

Selon les situations spécifiques, le traitement des matériaux, l'exposition à la poussière, aux vapeurs, etc. nécessitent le port d'un équipement de protection spécial. La sécurité au travail joue également un rôle important lors du montage des éléments du projet et de l'éclairage.

## **Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture**

Les polydesigners 3D contribuent à l'essor économique avec leurs interventions, celles-ci ayant pour objectif principal d'augmenter les ventes. Les projets conçus et réalisés par les polydesigner 3D suscitent des émotions, inspirent ou attirent l'attention. Dans le domaine de la culture, les polydesigners 3D apportent ainsi une précieuse contribution en surprenant, enthousiasmant et en inspirant les visiteurs.

Il faut s'attendre à ce que le métier de polydesigner 3D gagne en importance à l'avenir, car avec l'évolution de la société, le rythme effréné de la vie et la pression constante de la concurrence, il est de plus en plus difficile de faire sortir du lot un produit ou un service. En mettant l'accent sur la perception tactile, multisensorielle et émotionnelle, les polydesigners 3D peuvent créer des effets de surprise. A ce niveau, les nouvelles technologies jouent également un rôle important. De toutes nouvelles possibilités s'ouvrent pour la réalisation d'un achat, l'organisation d'une réunion ou la visite d'un musée. Grâce à la réalité virtuelle et à la réalité augmentée, ces expériences se transforment en une expérience multisensorielle indépendante de l'endroit où l'on se trouve, expérience à laquelle les polydesigners 3D contribuent.

Dans le domaine de l'écologie, on peut aussi s'attendre à de grands changements pour le métier de polydesigner 3D. La réutilisabilité, le recyclage et l'upcycling doivent permettre de réduire les déchets et de viser une utilisation plus efficace des matériaux et de l'énergie. Des alternatives au plastique et à d'autres matériaux joueront un rôle plus important en ce qui concerne les objets conçus, et amélioreront sensiblement le bilan écologique des projets.

## **Culture générale**

L'enseignement de la culture générale recouvre des compétences de base pour l'orientation dans le contexte de la vie personnelle et sociale ainsi que pour faire face aux défis privés et professionnels.



### 3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles →					
a	Elaboration et présentation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor	a1: Déterminer les besoins d'un projet C, R, S	a2: Rechercher et développer des idées selon des directives thématiques C, R, S	a3: Visualiser les idées C	a4: Concevoir la signalétique et le marquage d'un projet C	a5: Déterminer les matériaux et l'éclairage d'un projet C, R, S	a6: Présenter le projet en utilisant les outils de la communication visuelle dans le but de convaincre le client C, R, S
b	Planification et préparation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor	b1: Coordonner un projet et communiquer avec des professionnels C, R, S	b2: Calculer les coûts d'un projet C, R, S	b3: Réaliser les plans pour la production et le montage des éléments d'agencement en 3D C, R	b4: Acquérir le matériel pour la réalisation d'un projet C, R, S		
c	Réalisation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor	c1: Préparer le poste de travail en vue de la réalisation d'un projet C, R, S	c2: Fabriquer les éléments d'agencement en 3D pour l'aménagement de l'espace R	c3: Aménager des espaces avec des éléments d'agencement en 3D R, S	c4: Monter les éléments d'agencement en 3D pour l'aménagement de l'espace R, S	c5: Démonter les éléments d'agencement en 3D, les réutiliser, les recycler ou les éliminer R, S	
d	Styling et mise en scène de produits, de services et d'objets d'exposition	d1: Présenter des produits, des services et des marques de manière à les promouvoir S	d2: Mettre en valeur des produits, des services et des marques de manière à les promouvoir S	d3: Mettre en scène des objets d'exposition S			

C= création, R= réalisation, S = styling

#### 1.1. Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des objectifs évaluateurs déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les deux lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

## 4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

<b>Domaine de compétences opérationnelles a: Elaboration et présentation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor</b>			
<b>Compétence opérationnelle a1 : Déterminer les besoins d'un projet</b>			
Les polydesigners 3D déterminent les besoins d'un projet. Avant de recueillir les besoins lors d'un entretien avec le mandant, ils se préparent minutieusement. Ils organisent un rendez-vous, se procurent des informations sur le mandant et établissent une liste de points à clarifier. Lors de l'entretien avec le mandant, ils concrétisent la mission et hiérarchisent les besoins. Pour ce faire, les polydesigners 3D se mettent à la place du mandant et utilisent des techniques de communication ciblées. Ils consignent les principaux éléments de l'entretien dans un procès-verbal.			
<b>Objectifs évaluateurs Entreprise</b>		<b>Objectifs évaluateurs Ecole</b>	<b>Objectifs évaluateurs Cours interentreprises</b>
a1.1	Ils organisent un rendez-vous avec le mandant (réservation d'un local, invitation des personnes concernées, etc.). (C3)		
a1.2	Ils se renseignent sur le mandant (position sur le marché, lieu, produits, philosophie, etc.). (C3)	Ils décrivent les concepts de base du marketing (par ex. position sur le marché). (C2)  Ils analysent, sur la base de situations exemples, les informations de base concernant les mandants (par ex. position sur le marché, lieu, produits, philosophie, etc.). (C4)	

a1.3	Ils établissent une liste de points à clarifier en vue d'un briefing (par ex. objectifs, souhaits du client, conditions, délai, budget, contact). (C3)	Ils expliquent l'intérêt et la structure d'un briefing. (C2) Ils expliquent l'intérêt d'une liste de questions. (C2) Ils établissent, sur la base de situations exemples, une liste de questions pour un briefing. (C3)	
a1.4	Ils mènent un entretien avec le mandant, au cours duquel ils précisent le mandat (par ex. poser des questions ouvertes, prendre en compte les besoins, écouter activement, résumer) et notent par écrit les éléments clés. (C3)	Ils préparent des entretiens avec un mandant (par ex. structure, calendrier). (C3) Ils expliquent les différents modèles de communication (par écrit, verbalement, non verbalement). (C2) Ils mènent des entretiens fictifs avec un mandant. (C3)	
a1.5	Ils rédigent un procès-verbal avec les principales informations clés et le partagent avec le mandant et d'autres partenaires de la discussion. (C3)	Ils expliquent le but et la structure d'un procès-verbal. (C2) Ils établissent des procès-verbaux à titre d'exemple. (C3)	

**Compétence opérationnelle a2: Rechercher et développer des idées selon des directives thématiques**

Les polydesigners 3D recherchent et développent des idées selon des directives thématiques. Ils utilisent pour ce faire différentes sources d'information et d'inspiration. Ils s'immergent totalement dans le sujet et utilisent leur créativité de manière ciblée. Ils s'informent sur les tendances et les innovations les plus récentes et se basent sur le style, la culture et le caractère saisonnier. En outre, ils tiennent compte des bases conceptuelles, juridiques et de la psychologie de vente. Ils esquissent leurs idées, les rattachent à un concept et les visualisent à l'aide de techniques et de moyens de présentation appropriés. Si besoin, ils ajustent leurs idées pour les traduire sous la forme d'un concept écrit.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
a2.1	A l'aide de différents médias, ils recherchent des idées en se référant au briefing. (C3)	Ils citent différentes sources d'information et d'inspiration. (C1)	
a2.2	Ils s'informent sur les tendances et les innovations les plus récentes et se basent sur le style, la culture et le caractère saisonnier. (C3)	Ils expliquent la signification et l'origine des tendances. (C2) Ils analysent les tendances. (C4) Ils décrivent les éléments centraux des principales périodes historiques (par ex. le style, le langage des formes, le lien avec la société, le design, la mode, l'architecture, art). (C2)	
a2.3	Ils développent une idée en tenant compte des bases conceptuelles, juridiques et de la psychologie de la vente. (C3)	Ils utilisent différentes techniques de créativité (par ex. brainstorming, méthode 6-3-5). (C3) Ils décrivent les principaux éléments du droit en matière de publicité. (C2)	
a2.4	Ils esquissent les idées (par ex. projet de texte, esquisses du projet, collecte d'images). (C3)		
a2.5	En se fondant sur l'idée de base, ils élaborent un concept des couleurs et des formes. (C3)	Ils expliquent les bases du concept dans le cadre de la théorie des couleurs et des formes et les appliquent. (C3)	
a2.6	Ils mettent en scène le produit ou le contenu à l'aide de techniques et de moyens de présentation appropriés. (C3)		
a2.7	Ils vérifient l'adéquation de l'idée en se référant au briefing et, au besoin, retravaillent leur idée. (C3)	Ils expliquent les méthodes de vérification, de tri et de faisabilité d'une idée. (C4)	

a2.8	Ils formulent l'idée dans un concept écrit. (C3)	Ils formulent une idée par écrit. (C3)	
------	--	--	--

**Compétence opérationnelle a3: Visualiser les idées**

Les polydesigners 3D visualisent les idées afin que le client puisse se faire une idée du travail de design, d'aménagement ou de décor en 3D à réaliser. Le degré de détail et la technique de visualisation pour la transmission des idées varient en fonction des souhaits du client et des ressources disponibles. Lors de la visualisation, les polydesigners 3D veillent à transmettre les idées de manière compréhensible, émotionnelle et conforme aux besoins du client. Ils préparent la visualisation pour le support de présentation en tenant compte des nouvelles techniques, des nouveaux programmes et formats.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
a3.1	Ils évaluent le temps et le degré de détail nécessaires pour la visualisation des idées. (C3)		
a3.2	Ils choisissent une technique de visualisation adaptée à la transmission des idées (par ex. 2D ou 3D, analogique ou numérique). (C3)	Ils utilisent différentes techniques de visualisation (2D, 3D, analogique ou numérique). (C3)	
a3.3	Ils visualisent les idées de manière compréhensible, émotionnelle et conforme aux besoins du client. (C3)	Ils élaborent différentes vues en perspective. (C3)	
a3.4	Ils préparent la visualisation pour le support de présentation. (C3)	Ils préparent des visualisations pour différents supports de présentation (par ex. formats de fichiers, résolution d'image). (C3)	

**Compétence opérationnelle a4: Concevoir la signalétique et le marquage d'un projet**

Les polydesigners 3D conçoivent la signalétique et le marquage d'un projet. Pour ce faire, ils rassemblent toutes les informations pertinentes (par ex. données spatiales, besoins du client, bases légales, repérage) et choisissent les supports d'affichage appropriés. Ils conçoivent la signalétique et le marquage conformément

<p>au projet. Ils planifient et visualisent le positionnement dans l'espace en tenant compte du concept, de la psychologie de vente et des dispositions légales. Ils observent les mesures de protection contre les incendies, par exemple en laissant les voies d'évacuation libres.</p>			
Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
a4.1	<p>Ils rassemblent toutes les informations pertinentes pour la signalétique et le marquage (par ex. données spatiales, besoins du client, bases légales, repérages, etc.). (C3)</p>	<p>Ils décrivent les exigences de l'ordonnance sur l'indication des prix (OIP). (C2)</p> <p>Ils décrivent les éléments et mesures significatifs de l'orientation des clients (par ex. ascenseur, toilettes, caisse). (C2)</p>	
a4.2	<p>Ils choisissent les supports de marquage appropriés en fonction du projet (par ex. 2D ou 3D, analogique ou numérique). (C3)</p>	<p>Ils citent différents supports d'affichage (par ex. tableau ou panneau, écran) et décrivent leurs avantages et leurs inconvénients. (C2)</p> <p>Ils décrivent différentes techniques d'impression et de marquage (par ex. impression numérique, impression 3D, sérigraphie, plotter de découpe). (C2)</p>	
a4.3	<p>Ils conçoivent la signalétique et le marquage conformément au projet (matériau, forme, couleur, type et taille de police). (C3)</p>	<p>Ils décrivent les notions de base de la typographie et les appliquent correctement dans des exemples concrets. (C3)</p>	
a4.4	<p>Ils planifient et visualisent le positionnement de la signalétique et du marquage en tenant compte du concept, de la psychologie de vente et des dispositions légales. (C3)</p>	<p>Ils décrivent les possibilités de concevoir la signalétique dans le cadre de l'agencement d'un espace en tenant compte du comportement des clients/visiteurs (par ex. visibilité, lisibilité, flux des clients) et les appliquent (C3).</p> <p>Ils expliquent les dispositions pertinentes en matière des voies d'évacuation et de protection contre les incendies. (C2)</p>	

**Compétence opérationnelle a5: Déterminer les matériaux et l'éclairage d'un projet**

Les polydesigners 3D déterminent les matériaux et l'éclairage d'un projet. Pour ce faire, ils réunissent tout d'abord toutes les informations pertinentes (par ex. besoins du client, données spatiales, protection contre les incendies) et se procurent des échantillons de matériaux. Ils donnent la priorité aux matériaux durables et aux moyens d'éclairage à faible consommation d'énergie : ils sont ouverts aux matériaux nouveaux et alternatifs, veillent à un rapport coût-efficacité optimal ainsi qu'à la durabilité et à l'esthétique afin de définir les matériaux et les techniques d'éclairage appropriés en fonction du projet.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
a5.1	Ils rassemblent toutes les informations pertinentes pour le choix des matériaux et de l'éclairage (par ex. les besoins du client, les données spatiales, la protection contre les incendies). (C3)	Ils décrivent les principaux critères relatifs au choix des matériaux et de l'éclairage en tenant compte du concept de protection contre les incendies. (C2)	
a5.2	Ils se procurent des échantillons de matériaux pour effectuer un choix. (C3)		Ils comparent différents matériaux en fonction de leurs possibilités d'utilisation, de la durabilité, etc. (C4)
a5.3	Ils définissent les matériaux appropriés en fonction du projet. Ils tiennent compte d'autres aspects tels que le toucher, les propriétés, la statique, etc. (C3)	Ils décrivent les principales propriétés des matériaux (par ex. bois, métal, plastique, verre). (C2) Ils décrivent l'effet esthétique et visuel de différents matériaux. (C2)	
a5.4	Ils choisissent la technique d'éclairage appropriée en fonction du projet. Ils tiennent compte d'aspects tels que l'optique, la fonction, etc. (C3)	Ils décrivent les propriétés et les possibilités d'utilisation de différents moyens d'éclairage. (C2)	Ils comparent différentes techniques d'éclairage et choisissent celle qui convient le mieux à un projet. Ils tiennent compte d'aspects tels que le visuel, la fonction et l'efficacité énergétique. (C4)
a5.5	Ils donnent la priorité aux matériaux écologiques et durables et aux moyens d'éclairage à faible consommation d'énergie. (C3)	Ils analysent les matériaux en fonction de critères écologiques tels que la durée de vie, la fabrication respectueuse de l'environnement, les économies de matière possible grâce à une qualité supérieure, la prise en compte de l'énergie grise, la	

		<p>séparabilité, le potentiel de réutilisation ou le recyclage. (C4)</p> <p>Ils analysent les moyens d'éclairage en fonction de leur efficacité énergétique. C4</p>	
--	--	---	--

**Compétence opérationnelle a6: Présenter le projet en utilisant les outils de la communication visuelle dans le but de convaincre le client**

Les polydesigners 3D présentent le projet en utilisant les outils de la communication visuelle dans le but de convaincre le client. Pour ce faire, ils réunissent en un projet global : l'idée du concept, les visualisations, les concepts de signalétique, de marquage, d'éclairage et de matériaux. Ils choisissent une technique de présentation adaptée au client et au mandat, anticipent le déroulement de la présentation et préparent cette dernière. Lors de la présentation, ils veillent à avoir une attitude convaincante ainsi qu'une communication claire et adaptée au client. Ils réagissent de manière objective aux questions et aux critiques, tiennent compte des souhaits du client et argumentent de manière pertinente. Après l'entretien et la présentation, ils rédigent un procès-verbal et indiquent les étapes suivantes, par exemple comment le projet doit être retravaillé.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
a6.1	Ils réunissent tous les contenus significatifs en un projet global <del>en 3D</del> (par ex. l'idée du concept, les visualisations, les concepts de signalétique, de marquage, d'éclairage et de matériaux). (C3)	<p>Ils décrivent le but et les éléments d'un projet 3D. (C2)</p> <p>Ils élaborent un projet 3D pour une commande sur la base d'un briefing et d'une idée. (C4)</p>	
a6.2	Ils choisissent des techniques de présentation adaptées au client au mandat. (C3)	Ils utilisent différents médias et techniques de présentation. (C3)	
a6.3	Ils conçoivent le déroulement de la présentation et la préparent (par ex. identifier les forces et les faiblesses du projet 3D, esquisser des alternatives, formuler des arguments ciblés). (C3)	Ils conçoivent le déroulement de la présentation d'un projet 3D et préparent une présentation. (C3)	



a6.4	Ils présentent le projet de manière convaincante.(C3)	Ils présentent un projet de manière convaincante. (C3)	Ils photographient ou filment une mise en scène d'une utilisation ultérieure dans un but précis. (C3)
a6.5	Ils mènent l'entretien et la présentation, réagissent de manière objective aux questions et aux critiques, tiennent compte des souhaits des clients et argumentent de manière pertinente. (C3)	Ils décrivent les principaux éléments d'une présentation (par ex. techniques d'entretien, techniques d'argumentation). (C2)  Ils mènent une présentation, réagissent de manière objective aux questions et aux critiques, tiennent compte des souhaits des clients et argumentent de façon pertinente. (C3)	
a6.6	Ils tiennent un procès-verbal et consignent les étapes ultérieures (par ex. remanier le projet 3D). (C3)		

## Domaine de compétences opérationnelles b: Planification et préparation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor

### Compétence opérationnelle b1: Coordonner un projet et communiquer avec des professionnels

Les polydesigners 3D coordonnent un projet et communiquent avec des professionnels. Pour ce faire, ils planifient et priorisent les tâches. Ils informent les professionnels impliqués dans le projet répartissent les tâches et passent les commandes. Ce faisant, ils veillent à s'exprimer de manière professionnelle et adaptée aux destinataires. Ils échangent régulièrement avec les professionnels sur l'avancement des travaux et vérifient la progression à l'aide d'instruments de contrôle appropriés. Il est important que les polydesigners 3D gardent une vue d'ensemble du projet, gèrent le temps et respectent le budget. En cas d'imprévus, ils réagissent immédiatement et prennent les mesures qui s'imposent.

**Objectifs évaluateurs Entreprise**

**Objectifs évaluateurs Ecole**

**Objectifs évaluateurs Cours interentreprises**

b1.1	Ils planifient et priorisent les tâches. (C3)	Ils établissent un planning pour un mandat. (C3)	
b1.2	Ils informent les professionnels impliqués dans le projet, répartissent les tâches et passent les commandes. Ce faisant, ils veillent à s'exprimer de manière professionnelle. (C3)	Ils nomment des partenaires et des professionnels potentiels. (C1)	
b1.3	Ils vérifient régulièrement l'avancement des travaux à l'aide d'instruments de contrôle appropriés. (C3)	Ils décrivent les contenus et les tâches essentiels liés à la coordination d'un projet. (C2)	
b1.4	Ils vérifient régulièrement le respect du budget. (C3)		
b1.5	Ils réagissent aux imprévus et prennent les mesures qui s'imposent. (C3)		

**Compétence opérationnelle b2: Calculer les coûts d'un projet**

Les polydesigners 3D calculent les coûts d'un projet. Pour ce faire, ils établissent d'abord un budget et, à l'aide des outils appropriés, ils calculent les coûts des différentes prestations de travail et des matériaux. Ils intègrent les taxes et les conditions de livraison dans leurs calculs et tiennent compte de la durabilité. Ils établissent une offre propre et correcte pour le mandat.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
b2.1	Ils établissent un budget pour le projet 3D. (C3)		
b2.2	Ils calculent les coûts des prestations de travail (par ex. conseil, création, coordination). (C3)	Ils calculent les coûts de prestations de travail. (C3)	

b2.3	Ils calculent les coûts des matériaux en tenant compte des taxes et des conditions de livraison ainsi que de la durabilité. (C3)	Ils établissent une liste du matériel. (C3) Ils calculent le coût des matériaux. (C3)	
b2.4	Ils établissent une offre pour le mandant. (C3)	Ils citent les principaux éléments d'une offre (par ex. TVA, tarif horaire, conditions de paiement). (C1)	

### Compétence opérationnelle b3: Réaliser les plans pour la production et le montage des éléments d'agencement en 3D

Les polydesigners 3D dessinent des plans pour la production et le montage d'éléments d'agencement en 3D. Pour ce faire, ils se procurent d'abord toutes les informations nécessaires (par ex. dimensions, épaisseur des matériaux, plans des locaux/plans de situation). Ils réalisent les plans à l'aide des techniques et des programmes appropriés, à l'échelle et avec le degré de détail adéquat. Ce faisant, ils veillent à travailler de manière précise et à trouver des solutions pratiques / ingénieuses. Ils préparent les plans en vue des étapes ultérieures (par ex. instructions de montage).

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
b3.1	Ils se procurent toutes les informations nécessaires pour l'élaboration des plans (par ex. dimensions, épaisseur des matériaux, plans des locaux/plans de situation). (C3)	Ils décrivent le rôle d'un plan. (C2)	
b3.2	Ils choisissent la/les technique(s) ou le(s) programme(s) approprié(s) pour dessiner les plans en fonction du mandat. (C3)	Ils dessinent des plans à l'aide de divers programmes et techniques à différentes échelles et avec différents degrés de détail. (C3)	
b3.3	Ils dessinent les plans à l'échelle et avec le degré de détail adéquat. (C3)		
b3.4	Ils préparent les plans en vue des étapes ultérieures (par ex. instructions de montage). (C3)		

**Compétence opérationnelle b4: Acquérir le matériel pour la réalisation d'un projet**

Les polydesigners 3D se procurent le matériel nécessaire pour la réalisation d'un projet. Pour ce faire, ils commencent par définir les matériaux appropriés, la quantité et la qualité. Ils tiennent compte du budget et de critères écologiques tels que le transport, la part de matériaux recyclés ou les certifications des producteurs. Ils clarifient les délais de livraison, la disponibilité, les délais et conditions de livraison, comparent différentes offres et commandent le matériel. Ils veillent à une communication claire avec les distributeurs, les fournisseurs et les producteurs. Ils contrôlent la livraison des marchandises (par ex. intégralité, emballage, logistique) et prennent les mesures qui s'imposent en cas d'irrégularités. Ils règlent les factures dans les délais et les classent correctement.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
b4.1	Ils définissent, les matériaux, la quantité et la qualité adaptés à la commande <b>sur la base du projet</b> . Pour ce faire, ils tiennent compte du budget et de critères écologiques tels que le transport, la part de matériaux recyclés ou les certifications des producteurs. (C3)	Ils citent différents labels et certifications et soulignent leurs caractéristiques. (C1) A l'aide de plans, ils calculent différents volumes, quantités et poids de matériaux. (C3)	
b4.3	Ils clarifient les délais de livraison, la disponibilité et les conditions, comparent différentes offres et commandent les matériaux. Ce faisant, ils veillent à une communication claire avec les distributeurs, les fournisseurs et les producteurs. (C3)		
b4.4	Ils contrôlent la livraison des marchandises (par ex. bon état, emballage, logistique) et prennent les mesures qui s'imposent en cas d'irrégularités. (C3)		
b4.5	Ils règlent les factures dans les délais et les classent correctement. (C3)	Ils décrivent les différents systèmes de classement des données. (C2)	

## Domaine de compétences opérationnelles c: Réalisation d'un projet de design, d'aménagement ou de décor

### Compétence opérationnelle c1: Préparer le poste de travail en vue de la réalisation d'un projet

Les polydesigners 3D aménagent leur poste de travail en vue de la réalisation d'un projet selon des principes ergonomiques. En fonction des travaux à effectuer, ils éliminent les risques de chute / d'accident, recouvrent les surfaces, assurent l'évacuation de l'air et préparent les outils, machines et matériaux nécessaires. Ils contrôlent le bon fonctionnement des machines et des outils requis. Ils contrôlent également que leur équipement de protection individuelle soit complet et en bon état de fonctionnement, l'entretiennent et le remplacent si nécessaire.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
c1.1	Ils aménagent leur poste de travail en fonction des travaux à effectuer (élimination des risques de chute, recouvrement des surfaces). (C3)		Ils aménagent leur poste de travail en fonction des travaux à effectuer (élimination des risques de chute, recouvrement des surfaces). (C3)
c1.2	Sur la base d'un <del>mandat</del> projet, ils préparent les outils, machines et matériaux nécessaires. (C3)	Ils décrivent les machines et les outils courants ainsi que leurs domaines d'utilisation. (C2)	Sur la base d'un <del>mandat</del> projet, ils préparent les outils, machines et matériaux nécessaires. (C3)
c1.3	Ils contrôlent le bon fonctionnement des machines et des outils requis. (C3)	Ils expliquent à l'aide d'exemples les conséquences économiques et sanitaires qui résultent de l'utilisation de machines et d'outils défectueux. (C2)  Ils nomment les directives de la SUVA concernant les machines, les outils et les équipements. (C1)	Ils contrôlent le bon fonctionnement des machines et des outils requis. (C3)
c1.4	Ils contrôlent également que leur équipement de protection individuelle soit complet et en bon état de fonctionnement. (C3)	Ils décrivent les différents éléments qui composent leur équipement de protection individuelle ainsi que l'entretien et la durée d'utilisation de l'équipement. (C2)	Ils utilisent leur équipement de protection individuelle de manière appropriée. (C3)

c1.5	Ils entretiennent leur équipement de protection individuelle et le remplacent en cas de besoin. (C3)		Ils entretiennent leur équipement de protection individuelle et le remplacent en cas de besoin. (C3)
c1.6	Ils aménagent leur poste de travail selon des principes ergonomiques. (C3)	Ils expliquent les principes ergonomiques selon la SUVA. C2)	

**Compétence opérationnelle c2: Fabriquer les éléments d'agencement en 3D pour l'aménagement de l'espace**

Les polydesigners 3D fabriquent des éléments d'agencement en 3D pour l'aménagement de l'espace. Ce faisant, ils utilisent différentes techniques de réalisation, d'assemblage et de revêtement et tiennent compte des prescriptions en matière de sécurité au travail. Ils observent en outre les principes de l'économie circulaire (longévité, réparabilité, « design for recycling » : séparabilité, réutilisation/recyclage). Ils utilisent les produits chimiques de manière appropriée et économique, les stockent et les éliminent également de manière appropriée.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
c2.1	Ils fabriquent des éléments d'agencement selon le concept <del>du mandat</del> du projet, en tenant compte des prescriptions en matière de sécurité au travail. Pour ce faire, ils utilisent différentes techniques de réalisation, d'assemblage et de revêtement. (C3)	<p>Ils décrivent les techniques d'assemblage démontables, partiellement démontables et non démontables et les associent aux matériaux correspondants. (C2)</p> <p>Ils décrivent les techniques de revêtement correspondant aux matériaux. (C2)</p> <p>Ils décrivent les techniques de traitement correspondant aux matériaux. (C2)</p>	Ils fabriquent des éléments d'agencement selon le concept <del>du mandat</del> du projet, en tenant compte des prescriptions en matière de sécurité au travail. Pour ce faire, ils utilisent différentes techniques de réalisation, d'assemblage et de revêtement et observent les principes de l'économie circulaire (longévité, réparabilité, « design for recycling » : séparabilité, réutilisation/recyclage). (C3)
c2.2	Lors de la réalisation des éléments d'agencement 3D, ils observent les principes de l'économie circulaire (longévité, réparabilité, « design for recycling » : séparabilité, réutilisation/recyclage). (C3)		

c2.3	Ils utilisent les produits chimiques de manière appropriée et économique. (C3)	Ils expliquent les formulations de mise en garde contre les dangers utilisées pour identifier les substances chimiques. (C2)	
c2.4	Ils stockent et éliminent de manière appropriée les substances nuisibles pour la santé et l'environnement. (C3)	Ils expliquent l'élimination appropriée des substances nuisibles pour la santé et l'environnement. (C2)	

### Compétence opérationnelle c3: : Aménager des espaces avec des éléments d'agencement en 3D

Les polydesigners 3D aménagent des espaces avec des éléments d'agencement en 3D. Pour ce faire, ils visitent d'abord les locaux à aménager et affinent le concept d'aménagement (par ex. avec des indications concrètes sur le montage et le démontage, le planning et le personnel). Ils travaillent les parois et les sols en observant les mesures de sécurité au travail, contrôlent les murs et les sols et assurent les retouches. Ils équipent les locaux conformément au concept d'aménagement. Ce faisant, ils tiennent compte des flux de clients/visiteurs, des prescriptions en matière de sécurité et d'autres exigences. Ils instruisent le personnel auxiliaire et les artisans lors de l'aménagement des locaux. Ils associent objets et mobilier d'exposition, les montent et les sécurisent. Ils veillent à ce que l'ensemble soit cohérent et s'intègre dans le concept d'aménagement. Pour ce faire, les polydesigners 3D adoptent le point de vue du mandant, mais aussi celui des clients ou des visiteurs. Une fois le travail terminé, ils s'assurent que les pièces sont entièrement réalisées conformément au concept et qu'elles sont propres.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
c3.1	Ils visitent les locaux à aménager et affinent le concept d'aménagement en 3D (par ex. avec des indications concrètes sur le montage et le démontage, le planning et le personnel). (C3)	Ils décrivent toutes les étapes nécessaires pour le montage d'un projet. (C2) Ils établissent un planning pour le déroulement du projet. (C3)	
c3.2	Ils travaillent sur les murs et les sols (par ex. peinture, pose de moquette ou de parquet) selon le concept d'aménagement en 3D et en observant les mesures de sécurité au travail. (C3)	Ils décrivent les caractéristiques ainsi que les avantages et les inconvénients de différents revêtements de sol. (C2) Ils décrivent les différents types de pose de revêtements de sol. (C2)	Ils travaillent sur les murs et les sols (par ex. peinture, pose de moquette ou de parquet) en observant les mesures de sécurité au travail. (C3)

		Ils décrivent les possibilités de décoration des murs (par ex. application de couleur, de papiers peints, d'imprimés). (C2)	
c3.3	Ils contrôlent les murs et les sols traités et assurent les retouches. (C3)		Ils contrôlent les murs et les sols traités et assurent les retouches. (C3)
c3.4	Ils équipent les locaux conformément au concept d'aménagement (par ex. avec des meubles, des accessoires, des supports d'exposition) et aux prescriptions légales. (C3)	Ils consultent les bases légales pour la réalisation d'un stand d'exposition, d'un événement, d'un décor, d'une séance de photo ou de tournage. (C1)	
c3.5	Ils instruisent le personnel auxiliaire et les artisans lors de l'aménagement des locaux. (C3)		
c3.6	Ils associent des objets d'exposition, en assurent le montage et la sécurité. Ce faisant, ils veillent à ce que l'ensemble soit cohérent et s'inscrive dans le concept d'aménagement en 3D. (C4)	Ils décrivent l'effet produit par une mise en scène cohérente de l'espace. (C2)	Ils associent des objets d'exposition, en assurent le montage et la sécurité. Ce faisant, ils veillent à ce que l'ensemble soit cohérent. (C3)
c3.7	Ils veillent à ce que les pièces soient prêtes à temps, à ce qu'elles soient entièrement réalisées selon le concept en 3D et à ce qu'elles soient propres ( finition ). (C3)		

**Compétence opérationnelle c4: Monter les éléments d'agencement en 3D pour l'aménagement de l'espace**

Les polydesigners 3D montent des éléments d'agencement et d'éclairage ainsi que la signalétique et le marquage pour l'aménagement de l'espace. Ce faisant, ils respectent les mesures de sécurité au travail et d'autres exigences légales. Ils démontrent aussi bien leur résistance physique que leur capacité à travailler en équipe et à trouver des solutions. Les polydesigners 3D s'assurent que les éléments sont montés dans les règles de l'art et en toute sécurité, mais aussi qu'ils s'intègrent dans le concept et qu'ils forment un ensemble cohérent.



Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
c4.1	Ils montent des éléments d'agencement et d'éclairage en 3D selon le concept prévu et dans le respect des mesures de sécurité (par ex. en perçant, vissant, collant). (C3)	Ils décrivent des techniques de montage adaptées aux matériaux et aux objets. (C2)	
c4.2	Ils installent l'éclairage selon le concept prévu et dans le respect des mesures de sécurité (par ex. en perçant, vissant, collant). Ce faisant, ils veillent à ce que l'objet exposé soit éclairé de manière optimale. (C3)	Ils décrivent l'effet et les caractéristiques d'un éclairage stimulant de pièces et d'objets. (C2)	
c4.3	Ils mettent en place la signalétique selon le concept prévu et dans le respect des mesures de sécurité (par ex. en perçant, vissant, collant). Ce faisant, ils veillent à ce que le guidage des usagers soit conçu de manière sûre et compréhensible. (C3)		

**Compétence opérationnelle c5: Démontez les éléments d'agencement en 3D, les réutiliser, les recycler ou les éliminer**

Les polydesigners 3D démontent des éléments d'agencement en 3D dans le respect des mesures de sécurité au travail. Ils emballent et stockent ces éléments dans la mesure où ils peuvent être réutilisés, les recyclent ou les éliminent dans le respect de l'environnement. Lors du démontage, ils s'assurent que les surfaces ne sont pas endommagées et qu'elles sont propres (par exemple en les réparant ou en les nettoyant).

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
c5.1	Ils démontent des éléments d'agencement et d'éclairage en 3D selon le concept prévu et dans le respect des mesures de sécurité. (C3)		

c5.2	Ils s'assurent que les surfaces ne sont pas endommagées et qu'elles sont propres (par ex. en les réparant ou en les nettoyant). (C3)	Ils décrivent les outils et les techniques de retouche et de nettoyage adaptés aux matériaux et aux objets. (C2)	
c5.3	Ils acheminent les éléments d'agencement 3D vers une réutilisation, le recyclage ou une élimination respectueuse de l'environnement. (C3)		Ils acheminent les éléments d'agencement 3D vers une réutilisation, le recyclage ou une élimination respectueuse de l'environnement.
c5.4	Ils emballent et stockent de manière appropriée les éléments d'agencement 3D réutilisables. (C3)		

## Domaine de compétences opérationnelles d: Styling et mise en scène de produits de services et d'objets d'exposition

### Compétence opérationnelle d1: Présenter des produits, des services et des marques de manière à les promouvoir

Les polydesigners 3D présentent des produits, des services et des marques de manière à les promouvoir. Pour un merchandising visuel optimal, ils s'informent d'abord sur le public cible du produit et sur les objectifs en matière de chiffre d'affaires, de commercialisation et de communication. Ils définissent le type de présentation et la quantité de marchandises appropriée. Ils choisissent le support de marchandises approprié et le placent de manière stratégique selon les règles (du merchandising) sur la surface. Ils placent à proximité du produit les informations le concernant (prix, matériaux, provenance). Ils informent le personnel de vente ou de surveillance sur place afin d'entretenir la présentation des produits (p. ex. réapprovisionner la marchandise).

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
d1.1	Ils s'informent sur le public cible du produit ainsi que sur les objectifs en matière de chiffre d'affaires, de commercialisation et de communication. (C3)	Ils décrivent les caractéristiques sociodémographiques, géographiques et psychographiques des groupes de personnes. (C2)	

d1.2	Ils définissent le type de présentation et la quantité de marchandise appropriée. (C3)	Ils décrivent les caractéristiques et les possibilités de différents types de présentation. (C2)	Ils mettent en œuvre différents types de présentation. (C3)
d1.3	Ils choisissent le support de marchandise approprié et le placent de manière stratégiquement correcte sur la surface. (C3)	Ils décrivent les caractéristiques et les possibilités que présentent les différents supports de marchandise. (C2)	
d1.4	Ils présentent les éléments et les supports de marchandise en tenant compte des mesures de sécurité au travail et conformément au concept prévu. (C3)	Ils expliquent les mesures de sécurité en ce qui concerne la sécurité des clients. (C2) Ils expliquent les mesures de sécurité en ce qui concerne la sécurité des personnes lors de la mise en place et du démontage des supports de marchandise. (C2)	
d1.5	Ils placent à proximité du produit les informations le concernant (prix, etc.). (C3)		
d1.6	Ils informent le personnel de vente ou de surveillance sur place afin de gérer la présentation des produits (p. ex. réapprovisionner la marchandise). (C3)	Ils décrivent les principaux aspects auxquels il faut veiller lors de l'information du personnel. (C2)	

**Compétence opérationnelle d2: Mettre en valeur des produits, des services et des marques de manière à les promouvoir**

Les polydesigners 3D mettent en valeur des produits, des services et des marques de manière à les promouvoir. Pour ce faire, ils s'informent d'abord sur la philosophie des produits (par ex. lors de l'achat, de la marque, du designer) et en tiennent compte lors de la mise en valeur. Ils combinent ensuite les produits en fonction du style, du prix et de l'utilisation. Ce faisant, ils tiennent compte des couleurs, des formes et des matériaux. Ils mettent les produits en valeur avec la bonne technique artisanale et les mettent habilement en scène à l'aide d'un éclairage optimal et des accessoires de présentation adaptés aux produits

**Objectifs évaluateurs Entreprise**

**Objectifs évaluateurs Ecole**

**Objectifs évaluateurs Cours interentreprises**

d2.1	Ils s'informent sur la philosophie des produits (par ex. lors de l'achat, de la marque, du designer) et en tiennent compte lors de la mise en valeur. (C3)		
d2.2	Ils associent les produits en fonction du style, du prix et de l'utilisation. Ce faisant, ils tiennent compte des couleurs, des formes et des matériaux. (C3)	Ils décrivent les tendances actuelles en matière de visual merchandising. (C2) Ils décrivent les corrélations entre la théorie des couleurs et des formes et la mise en valeur des produits. (C2)	Ils associent différents produits en fonction du style, du prix et de l'utilisation. Ce faisant, ils tiennent compte des couleurs, des formes et des matériaux. (C3)
d2.3	Ils mettent les produits en valeur avec la bonne technique de présentation (par ex. pyramide/groupe/linéaire pour les produits hardgood, technique de pliage et d'empilement pour les textiles). (C3)	Ils décrivent différentes techniques de présentation des marchandises (par ex. pyramide/groupe/linéaire pour les produits hardgood, techniques de pliage et d'empilement pour les textiles). (C2)	Ils mettent différents produits en valeur avec la bonne technique de présentation (par ex. pyramide/groupe pour les produits hardgood, techniques de pliage et d'empilement pour les textiles). (C3)
d2.4	Ils choisissent les accessoires de présentation adaptés au produit (par ex. mannequins, bustes, présentoirs). (C3)	Ils décrivent différents critères pour choisir des accessoires de présentation. (C2)	
d2.5	Ils éclairent les produits conformément au concept prévu (par ex. de manière promotionnelle, théâtrale). (C3)		Ils mettent différents produits en scène avec divers éléments d'éclairage. (C3)

**Compétence opérationnelle d3: Mettre en scène des objets d'exposition**

Les polydesigners 3D mettent en scène des objets d'exposition de manière méthodique. Pour ce faire, ils s'informent d'abord sur la valeur et l'importance des objets exposés. Ils placent les objets d'exposition avec méthode et dans un ordre approprié (p. ex. dramaturgie, flux de visiteurs, perspective). Ce faisant, ils garantissent la sécurité des objets exposés. Ils placent à proximité de l'objet les informations le concernant (par ex. titre, artiste). En travaillant avec des objets d'exposition, les polydesigners font preuve de sens des responsabilités et de vigilance car il peut s'agir d'objets très précieux ou d'importance historique.

Objectifs évaluateurs Entreprise		Objectifs évaluateurs Ecole	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
d3.1	Ils s'informent sur la valeur et l'importance des objets à exposer. (C3)	Ils expliquent la valeur et l'importance d'objets d'exposition. (C2)	
d3.2	Ils placent les objets d'exposition sélectionnés de manière méthodique et structurée (par ex. théâtralisation, flux de visiteurs, perspective). (C3)	Ils décrivent les moyens et les possibilités de sélection et de mise en scène des objets d'exposition. (C2)	Ils placent différents objets d'exposition de manière méthodique et structurée (par ex. dramaturgie, flux de visiteurs, perspective). (C3)
d3.3	Ils veillent à la sécurité des objets exposés (par ex. cloche en verre, vitrine, alarme, éclairage). (C3)	Ils citent différentes possibilités d'assurer la sécurité d'objets d'exposition. (C1)	
d3.4	Ils placent à proximité des objets les informations utiles les concernant (par ex. titre, artiste). (C3)		

## Elaboration

Le plan de formation a été élaboré par [l'organisation du monde du travail signataire / les organisations du monde du travail] signataires. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édiction de l'Orfo] sur la formation professionnelle initiale de [d'] [titre fém. / titre masc.].

[Lieu, date]

[Nom de l'Ortra]

La présidente/Le président

La secrétaire générale/Le secrétaire général

[Prénom, nom]

[Prénom, nom]

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le [date/cachet]

Secrétariat d'État à la formation,  
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi  
Directeur suppléant  
Chef de la division Formation professionnelle et continue

Anhang 1: Verzeichnis der Instrumente zur Sicherstellung und Umsetzung der beruflichen Grundbildung sowie zur Förderung der Qualität

Dokumente	Bezugsquelle
Verordnung des SBFI über die berufliche Grundbildung für [Titel w/Titel m]	<i>Elektronisch</i> Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation ( <a href="http://www.bvz.admin.ch">www.bvz.admin.ch</a> > Berufe A-Z) <i>Printversion</i> Bundesamt für Bauten und Logistik ( <a href="http://www.bundespublikationen.admin.ch">www.bundespublikationen.admin.ch</a> )
Bildungsplan zur Verordnung des SBFI über die berufliche Grundbildung für [Titel w/Titel m]	[Name der zuständigen OdA]
Ausführungsbestimmungen zum Qualifikationsverfahren mit Abschlussprüfung inkl. Anhang (Bewertungsraster sowie ggf. Leistungsnachweise überbetriebliche Kurse und/oder Leistungsnachweis Bildung in beruflicher Praxis)	[Name der zuständigen OdA]
Lerndokumentation	[Name der zuständigen OdA]
Bildungsbericht	Vorlage SDBB   CSFO <a href="http://www.oda.berufsbildung.ch">www.oda.berufsbildung.ch</a> [evt. Name der zuständigen OdA]
[Dokumentation betriebliche Grundbildung]	Vorlage SDBB   CSFO <a href="http://www.oda.berufsbildung.ch">www.oda.berufsbildung.ch</a> [Name der zuständigen OdA]
[Ausbildungsprogramm für die Lehrbetriebe]	[Name der zuständigen OdA]
[Mindesteinrichtung/Mindestsortiment Lehrbetrieb]	[Name der zuständigen OdA]
[Ausbildungsprogramm für die überbetrieblichen Kurse]	[Name der zuständigen OdA]
[Organisationsreglement für die überbetrieblichen Kurse]	[Name der zuständigen OdA]
[Lehrplan für die Berufsfachschulen]	[Name der zuständigen OdA]
[Organisationsreglement Kommission Berufsentwicklung und Qualität]	[Name der zuständigen OdA]
[...]	[...]





## Annexe 2:

### Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

Artikel 4 Absatz 1 Verordnung 5 zum Arbeitsgesetz vom 28. September 2007 (Jugendarbeitsschutzverordnung, ArGV 5; SR 822.115) **verbietet generell gefährliche Arbeiten für Jugendliche**. Als gefährlich gelten alle Arbeiten, die ihrer Natur nach oder aufgrund der Umstände, unter denen sie verrichtet werden, die Gesundheit, die Ausbildung und die Sicherheit der Jugendlichen sowie deren physische und psychische Entwicklung beeinträchtigen können. In Abweichung von Artikel 4 Absatz 1 ArGV 5 können lernende [Titel f]/[Titel m] ab 15 Jahren entsprechend ihrem Ausbildungsstand für die aufgeführten gefährlichen Arbeiten herangezogen werden, sofern die folgenden begleitenden Massnahmen im Zusammenhang mit den Präventionsthemen vom Betrieb eingehalten werden:

<b>Ausnahmen vom Verbot gefährlicher Arbeiten</b> (Grundlage: Verordnung des WBF über gefährliche Arbeiten für Jugendliche; SR 822.115.2, Stand: 12.01.2022)	
Artikel, Buchstabe, Ziffer	Gefährliche Arbeit (Bezeichnung gemäss WBF-Verordnung SR 822.115.2)

Gefährliche Arbeit(en) (ausgehend von den Compétence opérationnelles)	Gefahr(en)	Präventionsthemen für die Schulung/Ausbildung, Anleitung und Überwachung	Begleitende Massnahmen durch Fachkraft <sup>2</sup> im Betrieb							
			Schulung/Ausbildung der Lernenden			Anleitung der Lernenden	Überwachung der Lernenden			
			Ausbildung im Betrieb	Unterstüt- zung UK	Unterstüt- zung BFS		Ständig	Häufig	Gelegentlich	

**Legende:** UK: überbetriebliche Kurse; BFS: Berufsfachschule;

[Mögliche Abkürzungen: NeA: Nach erfolgter Ausbildung; BS: Broschüre; CL: Checkliste; Lj: Lehrjahr]

<sup>2</sup> Als Fachkraft gilt, wer im Fachbereich der lernenden Person über ein eidg. Fähigkeitszeugnis (eidg. Berufsattest, wenn in BiVo vorgesehen) oder über eine gleichwertige Qualifikation verfügt.

<sup>3</sup> Artikel der Verordnung des WBF über gefährliche Arbeiten für Jugendliche, SR 822.115.2, Stand: 12.01.2022

## **[Annexe 3: ]**

**Glossaire** (\*voir *Lexique de la formation professionnelle, 4<sup>e</sup> édition 2013 revue et complétée, édité par le CSFO, Berne, www.lex.formationprof.ch*)

### **Cadre européen des certifications (CEC)**

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à permettre la comparabilité des compétences et qualifications professionnelles entre les pays européens. Afin de relier les qualifications nationales au CEC et donc de pouvoir les comparer aux qualifications d'autres pays européens, plusieurs Etats membres élaborent des cadres nationaux des certifications (CNC).

### **Cadre national des certifications (CNC formation professionnelle)**

Le cadre des certifications a pour but d'accroître la transparence et la comparabilité, au niveau tant national qu'international, des diplômes de la formation professionnelle et de faciliter ainsi la mobilité sur le marché du travail. Le cadre des certifications comporte huit niveaux, distinguant chacun les trois catégories d'exigences «savoirs», «aptitudes» et «compétences». Un supplément descriptif standardisé du certificat est établi pour chaque diplôme de la formation professionnelle initiale.

### **Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ)**

Chaque ordonnance sur la formation professionnelle initiale définit, à la section 10, la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (commission) de la profession concernée ou du champ professionnel correspondant.

La commission est à la fois un organe stratégique regroupant les partenaires de la formation professionnelle en question et doté d'une mission de surveillance, et un instrument d'avenir au service de la qualité selon l'art. 8 LFPr<sup>4</sup>.

### **Compétence opérationnelle**

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

### **Cours interentreprises (CI)\***

Les cours interentreprises visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base. Ils complètent la formation en entreprise et la formation scolaire.

### **Domaine de compétences opérationnelles**

Les actions professionnelles, c'est-à-dire les activités qui demandent des compétences similaires ou qui s'inscrivent dans un processus de travail comparable, sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles.

### **Domaines de qualification\***

Trois domaines de qualification figurent en règle générale dans l'ordonnance sur la formation. Ce sont respectivement le travail pratique, les connaissances professionnelles et la culture générale.

- **Domaine de qualification «travail pratique»:** Le travail pratique peut revêtir deux formes: celle d'un travail pratique individuel (TPI) ou celle d'un travail pratique prescrit (TPP).
- **Domaine de qualification «connaissances professionnelles»:** L'examen portant sur les connaissances professionnelles représente le volet scolaire et théorique de l'examen final. La personne en formation subit un examen écrit ou des examens écrit et oral. Dans des cas dûment motivés, la culture générale peut être enseignée et évaluée en même temps que les connaissances professionnelles.
- **Domaine de qualification «culture générale»:** Ce domaine de qualification est régi par l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture

---

<sup>4</sup> RS 412.10

générale dans la formation professionnelle initiale.<sup>5</sup> Si la culture générale est dispensée de manière intégrée, l'évaluation se fait en même temps que le domaine de qualification «connaissances professionnelles».

#### **Dossier de formation\***

Le dossier de formation est un instrument servant à promouvoir la qualité de la formation à la pratique professionnelle. La personne en formation y consigne tous les travaux importants accomplis en lien avec les compétences opérationnelles qu'elle doit acquérir. En consultant le dossier de formation, le/la formateur/trice mesure l'évolution de la formation et l'engagement personnel dont fait preuve la personne en formation.

#### **Enseignement des connaissances professionnelles**

Les personnes en formation acquièrent les qualifications professionnelles en suivant l'enseignement dispensé par l'école professionnelle. Les objectifs et les exigences sont définis dans le plan de formation. Les notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles sont prises en compte dans la note globale de la procédure de qualification à titre de note d'expérience.

#### **Entreprise formatrice\***

La formation à la pratique professionnelle est dispensée dans des entreprises tant du secteur privé que du secteur public. A cet effet, les entreprises doivent être au bénéfice d'une autorisation de former délivrée par l'autorité cantonale compétente.

#### **Lieux de formation\***

La force de la formation professionnelle réside dans sa relation étroite avec le monde du travail. Celle-ci se reflète dans la collaboration entre les trois lieux de formation qui dispensent ensemble la formation initiale: l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

#### **Objectifs et exigences de la formation professionnelle initiale**

Les objectifs et les exigences de la formation professionnelle initiale figurent dans l'orfo et dans le plan de formation. Dans le plan de formation, ils sont définis sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises).

#### **Objectifs évaluateurs**

Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences opérationnelles et intègrent l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Ils sont reliés entre eux de manière cohérente dans le cadre de la coopération entre les lieux de formation. Dans la plupart des cas, les objectifs rattachés à l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et aux cours interentreprises sont différents. Mais la formulation peut aussi être la même (p. ex. pour la sécurité au travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

#### **Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation; orfo)**

Une orfo régit notamment, pour une profession donnée, l'objet et la durée de la formation professionnelle initiale, les objectifs et les exigences de la formation à la pratique professionnelle et de la formation scolaire, l'étendue des contenus de la formation, les parts assumées par les lieux de formation, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés. En règle générale, l'Ortra dépose une demande auprès du SEFRI en vue de l'édiction d'une orfo, qu'elle élabore en collaboration avec la Confédération et les cantons. La date d'entrée en vigueur d'une orfo est définie par les partenaires de la formation professionnelle. Le SEFRI est l'instance chargée de l'édiction.

#### **Organisation du monde du travail (Ortra)\***

Dénomination collective, l'expression «organisations du monde du travail» désigne à la fois les partenaires sociaux, les associations professionnelles ainsi que d'autres organisations compétentes et prestataires de la formation professionnelle. L'Ortra responsable d'une profession définit les contenus du plan de formation, organise la formation professionnelle initiale et constitue l'organe responsable des cours interentreprises.

---

<sup>5</sup> RS 412.101.241

### **Partenariat sur la formation professionnelle\***

La formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation professionnelle de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

### **Personne en formation\***

Est considérée/considéré comme personne en formation celle ou celui qui a achevé la scolarité obligatoire et a conclu un contrat d'apprentissage régi par une ordonnance sur la formation.

### **Plan de formation**

Le plan de formation accompagne l'ordonnance sur la formation. Il contient les bases de la pédagogie professionnelle, le profil de qualification, les compétences opérationnelles regroupées en domaines de compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Le contenu du plan de formation est du ressort de l'Ortra nationale. Le plan de formation est **élaboré et signé par l'Ortra/les Ortra.**

### **Procédure de qualification\***

L'expression «procédure de qualification» est utilisée pour désigner toutes les procédures permettant de constater si une personne dispose des compétences opérationnelles définies dans l'orfo correspondante.

### **Profil de qualification**

Le profil de qualification décrit les compétences opérationnelles que toute personne doit posséder à l'issue de sa formation. Il est établi à partir du profil d'activités et sert de base à l'élaboration du plan de formation.

### **Rapport de formation\***

Les compétences et l'expérience acquises dans l'entreprise donnent périodiquement lieu à un contrôle dont les résultats sont consignés dans le rapport de formation. Le contrôle revêt la forme d'un entretien structuré entre la formatrice/le formateur et la personne en formation.

### **Responsables de la formation professionnelle\***

Le cercle des responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire: formateurs actifs/formatrices actives dans les entreprises formatrices, formateurs/trices pour les cours interentreprises, enseignant-e-s de la formation initiale scolaire, expert-e-s aux examens.

### **Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)**

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle que sont les cantons et les organisations du monde du travail, le SEFRI assure la qualité et le développement continu de l'ensemble du système. Il veille à la comparabilité et à la transparence des offres dans toute la Suisse.

### **Travail pratique individuel (TPI)**

Le TPI est l'une des deux formes que peut revêtir l'examen des compétences dans le domaine de qualification «travail pratique». L'examen a lieu dans l'entreprise formatrice dans le cadre d'un mandat à réaliser pour l'entreprise. Il est régi par les «Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final» de la profession correspondante.

### **Travail pratique prescrit (TPP)\***

Dans certaines professions, le travail pratique ne revêt pas la forme d'un travail individuel mais celle d'un travail prescrit. Deux experts en suivent l'exécution pendant toute la durée de l'examen. Tous les candidats accomplissent le même travail conformément aux dispositions figurant **dans l'orfo** (points d'appréciation et durée de l'épreuve).

# Précisions et explications pour l'élaboration du plan de formation

## 1. Précisions concernant la rédaction du profil de qualification

### Précisions concernant le profil de la profession

Un bon profil de la profession est rédigé dans un langage clair et non technique. Il décrit les caractéristiques spécifiques à la profession et notamment ce que font les personnes qui exercent cette profession, où elles sont employées et en quoi la profession est importante. Le profil de la profession présenté ici reprend le contenu du profil de la profession tel qu'il est apparaît dans les prescriptions sur la formation ou le reprend en le détaillant davantage. Concernant le volume, nous recommandons de ne pas dépasser deux pages. Le profil de la profession s'articule autour des cinq points ci-après.

- **Domaine d'activité:** Où les professionnels travaillent-ils? Quels clients entrent en ligne de compte? Quels sont les objectifs, mandats ou produits habituels? Avec qui les professionnels collaborent-ils?
- **Principales compétences opérationnelles:** Quelles sont les principales compétences opérationnelles? Quelles compétences opérationnelles un professionnel doit-il posséder? Comment les orientations et domaines spécifiques se différencient-ils les uns des autres?
- **Exercice de la profession:** Quelles sont les conditions-cadres qui régissent l'exercice de la profession? A quel degré d'autonomie ou de responsabilité les professionnels travaillent-ils? Jusqu'à quel point les professionnels doivent-ils se montrer flexibles, créatifs et innovants?
- **Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture:** En quoi les personnes qui exercent cette profession contribuent-elles au développement durable? Quelle importance la profession revêt-elle aujourd'hui et à terme?
- **Culture générale:** L'enseignement de la culture générale vise à transmettre des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels. Dans quel cadre la culture générale est-elle importante pour la profession? Quels défis les professionnels doivent-ils relever vis-à-vis de la société et d'un point de vue linguistique?

## Précisions concernant le tableau «Vue d'ensemble des compétences opérationnelles»

Dans le tableau «Vue d'ensemble des compétences opérationnelles», les compétences opérationnelles sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles. Ce tableau sert de base à l'élaboration de l'ordonnance sur la formation, du plan de formation et des procédures de qualification, et contribue à la comparabilité de la profession sur le plan international.

### Domaines de compétences opérationnelles

Les domaines de compétences opérationnelles regroupent des compétences proches les unes des autres ou formant un tout. Dans la formation professionnelle initiale, ils ont en outre une fonction structurale sur les trois lieux de formation et dans les procédures de qualification. Un domaine de compétences opérationnelles est toujours énoncé sous forme nominale (Ex.: Réparation de cycles).

### Compétences opérationnelles

Il existe de nombreuses descriptions et définitions des compétences opérationnelles, qui représentent généralement la somme de toutes les compétences et reflètent la capacité d'une personne à s'organiser pour agir et se comporter correctement dans une situation donnée. La définition suivante peut être donnée:

**Une personne dispose des compétences opérationnelles requises si elle est capable d'exécuter des tâches et des activités professionnelles de manière ciblée, adéquate, autonome et flexible.**

Les compétences opérationnelles attendues des professionnels sont décrites dans le profil de qualification d'une formation professionnelle initiale. Elles détaillent le comportement observable que les entreprises attendent d'un professionnel ayant la qualification en question. Leur formulation doit être précise et concise. Une compétence opérationnelle s'articule en général autour des quatre éléments ci-après:

Activité	Objet	Contexte	Exigence
Les verbes décrivent des actions vérifiables et observables dans des situations de travail. Ce principe permet de garantir l'évaluation des compétences opérationnelles.	L'objet de la compétence opérationnelle est formulé de manière précise et compréhensible.	Les compétences opérationnelles prennent corps de par leur lien avec le profil de la profession et se différencient clairement des tâches générales.	Les compétences opérationnelles reflètent les exigences minimales. Il doit être explicitement indiqué qu'elles sont exercées selon des directives ou en fonction d'exigences plus élevées.
Exécuter...	... des inscriptions...	... sur ou dans la pierre...	... conformément aux directives.
Manutentionner...	... les matières...	... sur le lieu de collecte...	... selon les indications du chauffeur.
Configurer...	... les postes de travail et services serveurs...	... pour une exploitation locale du réseau...	... conformément aux directives.
Entretenir...	... des voies et des aiguillages...	... (sur le tronçon ferroviaire)...	... en équipe ou conformément aux directives.
Spécifier et élaborer...	... le design...	... pour les moyens de communication numériques interactifs...	... (de manière autonome).
S'occuper...	... de la salle à manger...	... avant et après le repas...	... (de manière autonome).
Tourner...	... des pièces...	... à l'aide de tours conventionnels...	... conformément aux directives.

Les éléments entre parenthèses ne doivent pas nécessairement être repris, car le contexte est déjà sous-entendu dans l'objet ou la définition de la compétence opérationnelle impliquée déjà l'exécution du travail de manière autonome.

## 2. Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles

Les quatre dimensions des compétences opérationnelles recouvrent différents éléments propres à chaque profession, qui se déclinent comme suit.

### 1. Compétences professionnelles

Les compétences professionnelles concernent les domaines suivants:

- la connaissance des termes spécifiques (langage technique), des normes (de qualité), des éléments et des systèmes et de leur importance pour les situations de travail;
- la maîtrise des méthodes, procédures, outils et matériaux propres à la profession et leur utilisation dans les règles;
- la connaissance des dangers et des risques, des mesures de prévention et de protection qu'ils impliquent, et le sens des responsabilités qui s'impose.

### 2. Compétences méthodologiques

#### 2.1 Techniques de travail

Afin de s'acquitter de leurs tâches professionnelles, les [dénomination de la profession masc.] utilisent les méthodes, les équipements, les installations techniques et les moyens auxiliaires qui conviennent, leur but étant de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle, de garantir la sécurité au travail et de respecter les prescriptions en matière d'hygiène. Ils planifient leurs tâches selon différentes étapes, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et évaluent systématiquement leur travail.

#### 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les [dénomination de la profession masc.] appréhendent les processus de travail dans le contexte de l'entreprise. Ils tiennent compte des différents processus situés en amont et en aval, et sont conscients des incidences de leurs activités sur les produits ainsi que sur les collaborateurs et les résultats de l'entreprise.

#### 2.3 Stratégies d'information et de communication

Dans les entreprises [description de l'activité], l'utilisation des moyens d'information et de communication est importante. Les [dénomination de la profession masc.] en sont conscients et participent à l'optimisation de la transmission des informations au sein de l'entreprise. Ils se procurent des informations de manière autonome et en font un usage profitable pour l'entreprise et pour leur propre apprentissage.

#### 2.4 Stratégies d'apprentissage

Différentes stratégies permettent d'apprendre plus efficacement. Les [dénomination de la profession masc.] analysent leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Comme les styles d'apprentissage varient d'une personne à l'autre, ils adoptent les stratégies qui leur conviennent le mieux de manière à apprendre avec plaisir et efficacement tout en approfondissant leurs compétences, tant en termes d'apprentissage tout au long de la vie qu'en termes d'apprentissage individuel.

#### 2.5 Techniques de présentation

Les résultats d'une entreprise sont fortement influencés par la manière dont ses produits et services sont présentés aux clients. Les [dénomination de la profession masc.] connaissent et maîtrisent les techniques et les supports de présentation, et les utilisent conformément à la situation.

#### 2.6 Comportement écologique

Les [dénomination de la profession masc.] sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils privilégient une utilisation économe des matières premières, de l'eau et de l'énergie, et ont recours à des technologies, à des stratégies et à des techniques de travail ménageant les ressources.

#### 2.7 Comportement économique

Un comportement respectueux des principes de l'économie d'entreprise est la base du succès de l'entreprise. Les [dénomination de la profession masc.] sont conscients des coûts des matières premières, des matériaux, des machines, des installations et des équipements. Ils effectuent leurs tâches de manière efficace et sûre.

### 3. Compétences sociales

#### 3.1 Capacité à communiquer

La communication objective revêt une importance primordiale dans l'exercice de la profession. C'est pourquoi les [dénomination de la profession masc.] font preuve de franchise et de spontanéité dans les situations professionnelles et qu'ils se réfèrent aux règles de base d'une discussion. Ils adaptent leur manière



de s'exprimer et leur comportement en fonction des situations et des besoins de leurs interlocuteurs. Ils parlent avec respect et estime.

### **3.2 Capacité à gérer des conflits**

Etant donné que des personnes parfois très différentes sont amenées à collaborer sur un même lieu de travail, il se peut que des situations conflictuelles surgissent. Les [dénomination de la profession masc.] en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchie. Ils sont ouverts au dialogue, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

### **3.3 Aptitude au travail en équipe**

Les tâches professionnelles peuvent être exécutées de manière individuelle ou en groupe. Dans de nombreuses situations, une équipe est plus performante qu'un individu. Si les [dénomination de la profession masc.] travaillent en équipe, ils appliquent les règles d'un travail efficace en équipe.

## **4. Compétences personnelles**

### **4.1 Capacité à analyser sa pratique**

Les [dénomination de la profession masc.] sont capables de jeter un regard critique sur leurs propres actions, de réfléchir sur leurs expériences de vie personnelles et d'intégrer les résultats de ces analyses à leur quotidien professionnel. Ils savent comment tenir compte aussi bien de leurs attentes, valeurs et normes que de celles des autres, comment les mettre en parallèle et comment composer avec elles (tolérance).

### **4.2 Autonomie et responsabilité**

Dans leur activité professionnelle, les [dénomination de la profession masc.] sont co-responsables du résultat de la production et des processus de travail. Dans les limites de leur responsabilité, ils prennent des décisions en toute autonomie et de manière consciencieuse et agissent en conséquence.

### **4.3 Résistance au stress**

Les [dénomination de la profession masc.] sont capables de faire face à des contraintes physiques et psychiques liées à leur profession. Ils connaissent leurs propres limites et demandent de l'aide pour gérer des situations complexes.

### **4.4 Flexibilité**

Les [dénomination de la profession masc.] sont capables de s'adapter aux changements et aux nouvelles situations tout en contribuant aux aménagements qui s'imposent.

### **4.5 Performance et comportement au travail**

Dans un environnement compétitif, seules les entreprises ayant des employés motivés et performants sont en mesure de s'imposer. Les [dénomination de la profession masc.] s'emploient à atteindre les objectifs de l'entreprise. Ils développent et consolident leur motivation dans l'entreprise et à l'école. Leur comportement au travail se caractérise par cinq qualités: ponctualité, concentration, rigueur, fiabilité et minutie.

### **4.6 Apprentissage tout au long de la vie**

L'évolution des technologies et des besoins des clients exige d'être disposé à acquérir en permanence de nouvelles connaissances et aptitudes et d'apprendre tout au long de la vie. Les [dénomination de la profession masc.] sont ouverts aux nouveautés et mettent en pratique le principe de l'apprentissage tout au long de la vie afin d'augmenter leur employabilité et d'affirmer leur personnalité.

1.